

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

From: Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Sent: July 27, 2020 3:52 PM
To: fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc : Nicolas Boucher; Bryan Blom; Elizabeth Lindsay; James Stott; Jean-François Létourneau; Lucie Brosseau; Martine Skelton; Media; Me'Shel Gulliver Bélanger; Rachel Lagacé; Sara Lacasse; Vivianne Soubhie
Subject: Pour l'approbation du Cabinet de la ministre : Réponse médiatique – COVID-19/niveau 1 – contrat d'Amazon pour distribuer l'équipement de protection individuelle/iPolitics

Bonjour James,

Pour approbation du Cabinet de la ministre

Charles.

Réponse médiatique

iPolitics

Lim, Jolson (iPolitics)

Date de réception de l'appel : 24 juillet 2020 à 12 h 20

Date limite : 24 juillet 2020 à 15 h 30

COVID-19/niveau 1 – contrat d'Amazon pour distribuer l'équipement de protection individuelle

CONTEXTE (pour votre information) :

Le journaliste fait le suivi de deux points soulevés par Bill Matthews au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO), hier, au sujet du contrat d'Amazon pour distribuer l'équipement de protection individuelle. Une transcription est jointe comme référence.

ÉNONCÉ DE VALEURS :

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q1. M. Matthews a affirmé qu'il n'y a « aucune activité » relative au contrat. Est-ce qu'Amazon a fait des livraisons jusqu'à maintenant? Il a également affirmé qu'Amazon a reçu 200 000 \$ pour l'entente. À quoi était destiné ce montant? M. Matthews avait déclaré : « la première partie du contrat était à zéro profit ». Par conséquent, j'espère qu'il y aura des éclaircissements à ce sujet. De quelle durée est la période du contrat? C'est-à-dire, pendant combien de temps est-ce qu'Amazon fournira ses services en vertu de cette entente? Comme les provinces préféreraient l'expédition à des lieux centralisés, quelles sont les entités chargées de livrer l'EPI à ces lieux?

Le 1^{er} avril 2020, le gouvernement du Canada a signé un contrat avec Amazon pour accéder à sa technologie et à ses services, ce qui permet à de multiples établissements de santé provinciaux et territoriaux de commander l'équipement de protection individuelle (EPI) directement auprès de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Le contrat avec Amazon a permis de créer un magasin privé, ayant pignon sur rue, à l'intérieur de la boutique en ligne d'Amazon, grâce auquel les fournisseurs autorisés de soins de santé de ont pu commander des fournitures directement auprès de l'Agence de la santé publique du Canada. L'ASPC était responsable de l'importation, de la réception et de la manipulation de l'EPI avant de préparer les commandes. Au total, 12,5 millions d'EPI ont été livrés partout au Canada aux termes de cette entente. Amazon a fourni ses services au prix coûtant, sans profit. L'essentiel du coût concernait la livraison, surtout par Postes Canada et Purolator.

Depuis la signature du contrat, le gouvernement du Canada a considérablement augmenté le volume de fournitures achetées, à l'échelle nationale et internationale. Les provinces et les territoires ont également demandé une distribution plus centralisée de l'EPI, où l'ASPC distribue les fournitures directement à un ou deux emplacements précis dans chaque province et territoire, plutôt que d'attendre les commandes provenant des provinces et des territoires. Par conséquent, les besoins de l'Agence de la santé publique du Canada ont évalué et maintenant, l'Agence a besoin d'un service logistique important pour augmenter sa capacité et établir une logistique, un entreposage et un réseau de distribution de bout en bout à plus long terme.

Ce travail excède considérablement ce qui est prévu dans le contrat avec Amazon. À l'heure actuelle, Amazon est incapable de gérer l'importation, la réception et la manipulation de l'EPI avant de préparer la commande. Le gouvernement du Canada et Amazon ont donc convenu de suspendre le contrat. Le contrat précise que le gouvernement du Canada peut mettre fin immédiatement au contrat en envoyant un avis à Amazon, mais il peut être maintenu sans activité ou sans coût jusqu'à la date d'expiration prévue, soit le 31 mars 2021.